

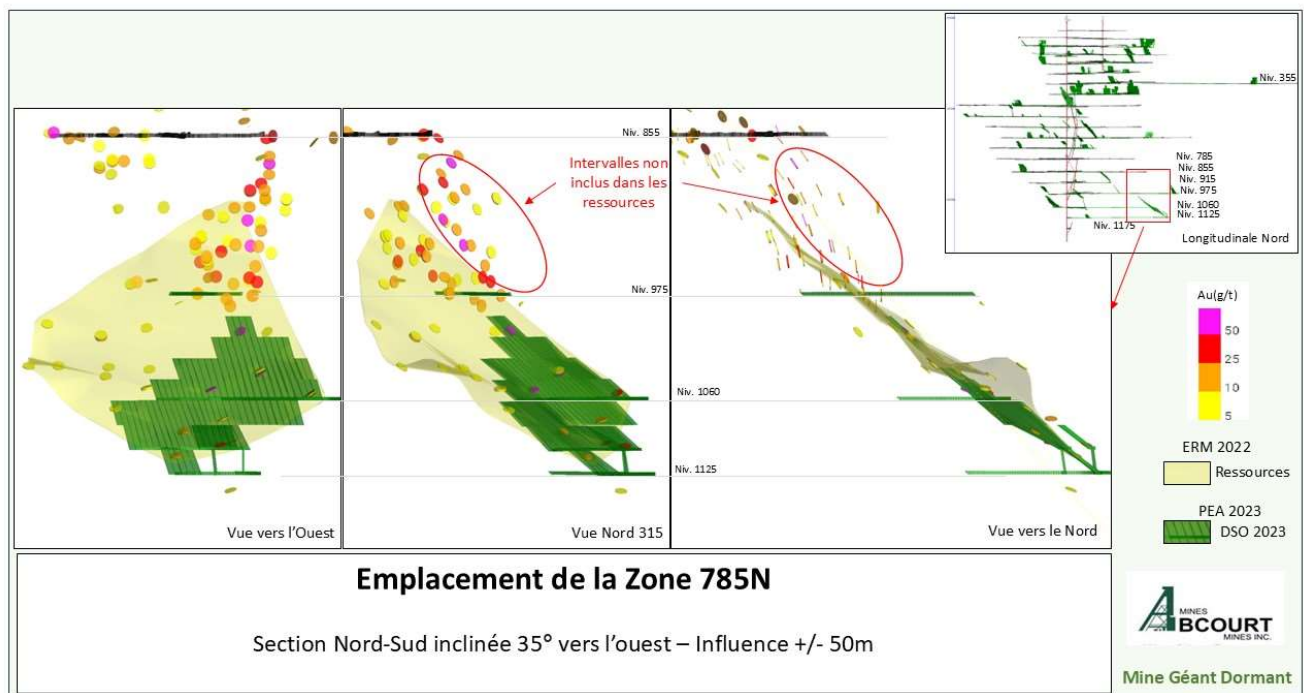
Abcourt débute d'une campagne de forage de mise en valeur du potentiel minier en profondeur à la mine Géant Dormant

Rouyn-Noranda, Canada, le 02 octobre 2024 – Mines Abcourt Inc. (« Abcourt » ou la « Société ») (TSX Venture : ABI) (OTCQB : ABMBF) a le plaisir d'annoncer qu'elle entreprendra un programme de forage de mise en valeur du potentiel minier en profondeur de la mine Géant Dormant.

Le modèle 3D de l'estimation des ressources minérales fait par InnovExplo en décembre 2022, montre la présence de plusieurs veines minéralisée à haute teneur vers les niveaux inférieurs de la mine.

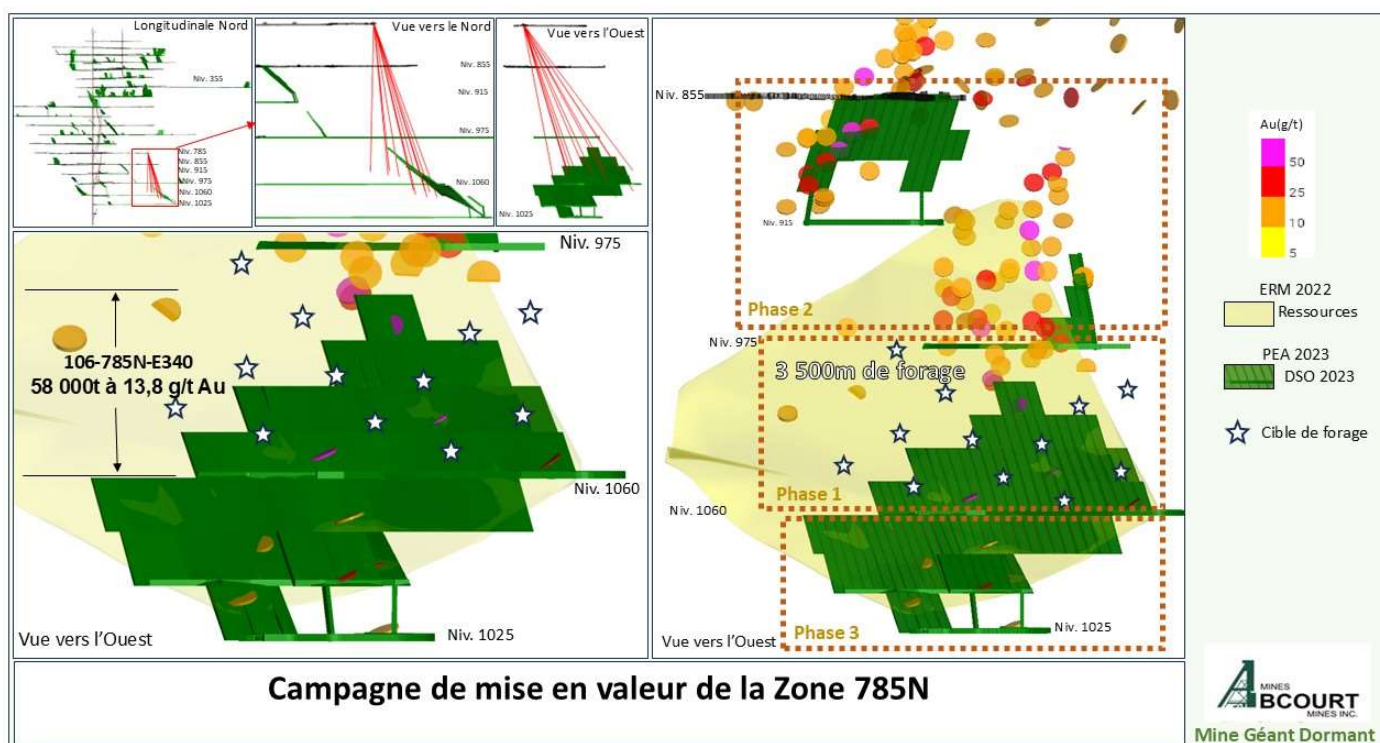
L'étude économique préliminaire faite par InnovExplo en juin 2023 a permis d'optimiser plusieurs chantiers de production dans le même secteur. Plusieurs de ces chantiers appartiennent à La zone 785N située à l'est de la mine en bas du niveau 785. (Voir figure 1)

Figure 1: Emplacement de la Zone 785N.



La zone 785N est constituée de plusieurs veines minéralisées parallèles orientées nord sud.
Le pendage de ces veines varie entre 30 et 40 degrés vers l'est.
La campagne de mise en valeur de la zone 785N se fera en 3 phases : (Voir figure 2)

Figure 2: Campagne de mise en valeur de la zone 785N



Phase 1 : Campagne de forage de 3 500m à partir du niveau 785 :

L'objectif de cette campagne de forage est d'augmenter le niveau de confiance du potentiel du chantier 106-785N-E340 en réduisant l'espacement entre les forages afin de justifier les travaux le développement des galeries d'accès au chantier.

Les principaux intervalles minéralisés interceptés dans le chantier sont :

64,7 g/t Au sur 1 mètre dans le forage 66-1127A-11,
50,2 g/t Au sur 1 mètre dans le forage 66-1141-11 et
52,9 g/t Au sur 0,5 mètre dans le forage 66-1022-10.

Selon l'étude économique préliminaire faite par InnovExplo en juin 2023, les tonnes et teneurs du chantier 106-785N-E340 sont évalués à **58 052t à 13,8 g/t Au**. (Voir notes techniques*)

Selon le calcul de ressources minérales de décembre 2022, le chantier 106-785N-E340 appartient aux ressources présumées.

Phase 2 : Réévaluation du potentiel de la partie supérieure de la zone 785N:

En interprétant le modèle 3D des veines la partie supérieure de la zone 785N, on remarque :

- Une haute concentration locale des trous de forages dans la partie centrale,
- La présence de plusieurs intervalles minéralisés intéressants supérieur à 10 g/t d'or,
- Plusieurs de ces intervalles minéralisés ne sont pas inclus dans l'estimation des ressources minérales de décembre 2022.

La deuxième phase consiste à optimiser la modélisation des veines de la partie supérieure de la zone 785N et refaire pour réévaluer son intérêt économique.

La phase 2 va se faire en parallèlement à la phase 1

Phase 3 : Campagne de forage de définition :

Le forage de définition se fera à partir des baies de forages qui vont être développées en même temps que les galeries d'accès aux chantiers de productions. Des travaux de développement de galeries supplémentaires vont être planifiés afin de couvrir le maximum de superficie de la zone 785N par forage.

Prochaines étapes

- Les travaux de réhabilitation et de préparation de la galerie du niveau 785 ont commencé afin de permettre l'installation de la foreuse.
- Un quart de travail de nuit sera rajouté à partir du 15 octobre 2024 pour doubler la cadence de forage.
- Abcourt étudie la possibilité de rajouter une deuxième foreuse pour cette campagne afin de poursuivre son programme initial de forage de définition des chantiers de production conformément au plan de démarrage de production.

Pascal Hamelin, président et chef de la direction, commente: « Avec l'ajout d'un deuxième quart de travail sous-terre, nous serons en mesure d'augmenter la cadence à tous les niveaux. Que se soit en forage, interprétation, design, développement et extraction minière. Les forages dans la zone 785N nous permettra de mieux définir une zone à très fort potentiel et tester les extensions latérales et en profondeur de cette zone à haute teneur. »

***Notes technique**

Toute les informations techniques figurants dans ce communiqué de presse proviennent du rapport technique de l'estimation des ressources minérales fait par InnovExplo en décembre 2022 (ERM 2022) ainsi que du rapport technique de l'étude économique préliminaire fait aussi par InnovExplo en juin 2023 (EEP 2023).

Notes complémentaires sur les estimations des ressources minérales:

- i. Les personnes indépendantes et qualifiées, telles que définies par le Règlement 43 101, sont Olivier Vadnais-Leblanc, géo. et Eric Lecomte, ing (InnovExplo). La date d'entrée en vigueur est le 12 décembre 2022;

- ii. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales car leur viabilité économique n'a pas été démontrée. Les estimations des ressources minérales sont conformes aux normes et aux lignes directrices en vigueur de l'ICM.
- iii. Pour le projet Géant-Dormant, huit cents quarante-six (846) structures ont été modélisées en utilisant une épaisseur réelle minimale de 0,5 m à l'aide du logiciel Genesis.
- iv. Une valeur de densité de 2,85 g/cm³ (appuyée par des mesures et la réconciliation minière avec l'usinage) a été appliquée à toutes les structures aurifères.
- v. Un écrêtage des hautes teneurs de 95 g/t Au, appuyé par une analyse statistique, a été appliqué après la composition à 0,5-m des résultats d'analyse des structures aurifères en utilisant également la teneur du matériel adjacent ou une valeur de zéro lorsque le matériel adjacent n'a pas été analysé.
- vi. L'exigence d'une perspective raisonnable d'extraction économique éventuelle est satisfaite en ayant des teneurs de coupure basées sur des paramètres raisonnables pour des scénarios potentiels d'extractions souterraines, des largeurs minimales et des volumes contraignants (réalisé avec Deswik). L'estimation est présentée pour des scénarios souterrains potentiels à une teneur de coupure de 4,25 g/t Au pour la méthode de long-trous et de 5,0 g/t Au pour la méthode de chambres et piliers conventionnelle. Les teneurs de coupure reflètent la géométrie et le pendage réel des enveloppes minéralisées. Les teneurs de coupure ont été calculées en utilisant un prix de l'or de 1 650 \$ US l'once et un taux de change USD/CAD de 1,30 ; un coût minier de 213,96 \$ CA/t (long-trous) et 261,56 \$ CA/t (chambres et piliers), un coût de transformation de 35,10 \$ CA/t ; et des frais généraux et administratifs de 22,09 \$ CA/t. Les teneurs de coupure devraient être réévaluées à la lumière des conditions futures du marché (prix des métaux, taux de change, coût minier, etc.).
- vii. Les ressources minérales ont été estimées à l'aide du logiciel Surpac 2022 à partir d'analyses compositées et écrêtées, contraintes par les structures modélisées. La méthode de l'inverse de la distance à la puissance carrée a été utilisée pour interpoler un modèle de blocs et sous-blocs (bloc parent de 4 m x 4 m x 4 m avec sous-blocs à 1 m X 1 m X 1 m).
- viii. Les estimations des ressources minérales sont classées en ressources indiquées et présumées. La catégorie indiquée est définie par un minimum de 4 trous de forage situés dans un rayon de 30 m et la catégorie présumée est définie par un minimum de 3 trous de forage situés dans un rayon de 75 m, où il y a une continuité raisonnable de la géologie et des teneurs aurifères.
- ix. Once troy correspond aux tonnes métriques multipliées par la teneur (g/t) et divisé par la constante de 31,10348. Le nombre de tonne a été arrondi au millier le plus proche. Tout écart dans les totaux est dû à des effets d'arrondi. L'arrondissement est conforme aux recommandations du Règlement NI 43-101.
- x. Les personnes indépendantes et qualifiées pour les estimés des ressources minérales 2022 n'ont connaissance d'aucun problème lié à l'environnement, aux permis, aux titres miniers ou lié à des questions d'ordre juridique, fiscal, sociopolitique, commercial ou tout autre facteur pertinent qui pourrait avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales.

Personnes qualifiées

Mohamed Haithem Bennia, géo, surintendant géologie à la mine Géant Dormant a rédigé, collecté, vérifié et approuvé les informations techniques figurant dans ce communiqué de presse.

Pascal Hamelin, ing, président et chef de la direction de la Société, a vérifié et approuvé les informations techniques contenues dans ce communiqué.

M. Hamelin et M. Bennia sont des personnes qualifiées en vertu du Règlement 43-101.

À PROPOS DE MINES ABCOURT INC.

Mines Abcourt Inc. est une société canadienne d'exploration aurifère avec des propriétés stratégiquement situées dans le nord-ouest du Québec, au Canada. Abcourt possède l'usine et

la mine Géant Dormant, détenues à 100%, où elle concentre ses activités. La mine Géant Dormant possède un bail minier ainsi que les certificats d'autorisation environnementaux pour extraire jusqu'à 750 tonnes par jour de sa mine souterraine.

Pour plus d'informations sur Mines Abcourt inc., veuillez visiter notre site Web à www.abcourt.ca et consultez nos dépôts sous le profil d'Abcourt sur www.sedarplus.ca.

Pascal Hamelin
Président et chef de la direction
T : (819) 768-2857
Courriel : phamelin@abcourt.com

Dany Cenac Robert, Relations aux investisseurs
Reseau ProMarket Inc.,
T : (514) 722-2276, poste 456
Courriel : dany.cenac-robert@reseaupromarket.com

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines informations contenues dans le présent communiqué peuvent constituer une « information prospective » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. En règle générale, les informations prospectives peuvent être identifiées à l'aide d'une terminologie prospective, telle que « planifie », « vise », « s'attend à », « projette », « à l'intention », « anticipe », « estime », « pourraient », « devraient », « probable », ou des variantes de ces mots et expressions ou déclarations spécifiant que certains actes, événements ou résultats « pourraient », « devraient » se produire, « se produiront » ou « seront atteints » ou autres expressions similaires. De tels énoncés prospectifs, qui concernent notamment la levée de l'ordonnance, des énoncés concernant des événements futurs ou des performances futures, la performance générale des actifs de la Société ainsi que les résultats de l'exploration et des activités de développement de la Société, sont basés sur les estimations d'Abcourt et sont sujets à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations d'Abcourt soient considérablement différents de ceux exprimés de façon explicite ou implicite par de telles déclarations prospectives ou informations prospectives. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des facteurs commerciaux et économiques et à des incertitudes, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces énoncés prospectifs, y compris les hypothèses pertinentes et les facteurs de risque énoncés dans les documents publics d'Abcourt, sont disponibles sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux déclarations prospectives et aux informations prospectives. Bien que Abcourt estime que les hypothèses et les facteurs utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs sont raisonnables, on ne devrait pas se fier indûment à ces déclarations. À moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne l'exigent, Abcourt décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser l'une ou l'autre de ces déclarations ou informations prospectives, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de ce communiqué de presse.